

268 - LEROY - 16/10/2019 - 12H00

Sujet: [INTERNET] Projet éolien de Bersac-sur-Rivalier : 4 avis favorables

De : Sylvie-Jpierre LEROY <sylvie-jpierre.leroy@orange.fr>

Date : Wed, 16 Oct 2019 12:00:00 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Copie à : Sylvie-Jpierre LEROY <sylvie-jpierre.leroy@orange.fr>

## OUI AUX EOLIENNES à BERSAC SUR RIVALIER

Le vent est une source d'énergie inépuisable et gratuite, que demander de plus ???

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques (suies, cendres, déchets chimiques...) ou radioactifs dans l'air ou dans l'eau. Il n'y a pas d'émission de CO2 qui provoque le réchauffement climatique entre autre.

Nous n'avons pas besoin d'acheter cette énergie à l'étranger, la France de part sa géographie côtière en bénéficie largement. C'est un atout que nous devons valoriser.

Les zones pétrolières sont éloignées et souvent situées dans des zones de conflit (Proche et Moyen orient). Nous devons essayer de moins dépendre de cet approvisionnement.

L'implantation des éoliennes accroît donc la diversification des ressources et contribuera à une meilleure indépendance économique de notre pays, et tous les territoires, dont le Limousin, doivent y participer.

Les Français souhaitent se désengager du nucléaire (il est évident que la France n'est pas prête à l'abandonner), rouler en voiture électrique moins polluante, charger leur smartphone quasi-quotidiennement, avoir trois télévisions par habitation, la panoplie complète de l'électroménager + HI FI : mathématiquement, on ne peut pas penser à consommer tant et plus et produire moins d'énergie !!

Au pied d'une éolienne, le bruit du vent est bien souvent plus important que le bruit de l'éolienne. N'écoutez pas ce qu'on vous dit et allez vous rendre compte par vous-même !!!

Je ne pense pas qu'une éolienne gâche le paysage, pas plus qu'un pylône électrique, une route goudronnée dans un sous-bois magnifique, les saignées que l'implantation du chemin de fer a fait dans tous les paysages du monde, une cité HLM de banlieue, une digue bétonnée qui arrête les vagues, des feux rouges à côté d'un magnifique édifice classé monument historique... On aurait effectivement pu se passer de tout cela mais notre vie d'aujourd'hui en serait très différente ! Et ce n'est pas la hauteur qui dérange. Tout ce que je viens de citer est à ma hauteur d'humain, devant ma fenêtre, et c'est certainement bien pire que d'apercevoir à des kilomètres de soi une éolienne sur une colline ! Il faut savoir ce que l'on veut et accepter le progrès, car se servir du vent pour faire de l'énergie, sur terre ou en mer, est un progrès.

Il faut aussi savoir arrêter de râler dès qu'un projet se dessine. Ce n'est peut-être pas « tout blanc », mais ce n'est pas non plus « tout noir » et c'est souvent « le package ou rien » et on rate le coche !

Les opposants aux éoliennes évoquent l'impact sur les oiseaux. Les baies vitrées, les cheminées, les avions, les chasseurs, les pesticides et insecticides, la circulation routière, les émetteurs... tuent beaucoup plus d'oiseaux. De nombreux oiseaux arrivent à détecter cet obstacle et le contournent. Argument à relativiser donc.

Les techniciens nous ont expliqué que la surface au sol des fondations avoisinerait les 150m<sup>2</sup>, et une fois le chantier terminé, les fondations sont recouvertes d'un mètre de terre végétale, il ne reste alors plus qu'une vingtaine de mètres carrés bétonnés. Le reste du terrain peut donc être exploité par un agriculteur, les animaux continueront de pouvoir venir pâturer jusqu'au pied de l'éolienne.

La commune de Bersac a fait le choix de n'implanter des éoliennes que sur des terrains appartenant à la commune, les retombées économiques seront alors pour la communauté de communes dont Bersac. Nos communes ont bien besoin de recettes pour faire face aux frais de fonctionnement et à la gestion du territoire et de ses citoyens. Nous en profiterons donc tous.

Famille LEROY

Sylvie, Jean Pierre, Rémi et Nicolas

Merci de prendre en compte que ces 4 personnes sont favorables à ce projet, même si un seul mail résume notre avis à tous.

Nous sommes propriétaires de deux résidences sur la commune de Bersac et résidents sur la commune de Laurière d'où nous voyons de loin le Bois des échelles, donc les futures éoliennes si implantation il y a.

Notre famille vit donc sur place depuis des siècles (au moins XV<sup>ème</sup> siècle) et cela va continuer, nous sommes donc au plus près concernés.